



AA333

BASES

1 jour 7 heures

540 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Convention IRSA : optimiser la pratique de la procédure d'escalade

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.
- Appliquer les conventions IRSI, en cas de sinistre habitation et IRSA, en cas de sinistre automobile.

PROGRAMME

A. FORMALISME DE LA GESTION DES RECOURS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION IRSA (RAPPEL)

B. CONDITIONS DE FONDS ET FORMALISME DES CONTESTATIONS

1. Différentes sources de contestation
2. Conditions de forme des recours
3. Reversements

4. Contestations dans le cadre d'un carambolage

C. ZOOM SUR LA NOTION D'ARRÊT / IMMOBILISATION

1. Arrêt au feu rouge, montée descente de passager
2. Différence entre stationnement et arrêt double file

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels ou corporels confirmés appliquant le barème pour exercer leurs recours dans le cadre des conventions IRSA, IRCA, PAOS, FGAO et souhaitant améliorer leur technique conventionnelle

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance de la convention IRSA.

POINTS FORTS

Par des rappels et exercices pratiques, les participants identifient leurs axes de progrès pour optimiser la procédure d'escalade et limiter les contestations.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Le 25 mai

Le 19 novembre

STRASBOURG

Le 25 mai

Le 19 novembre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05E - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres hors plateforme,
05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

